

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 15 Juillet**

DEL.2020.07.15.001 - Bilan des cessions et acquisitions foncières 2019.

L'an deux mil vingt, le quinze juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 25
- Nombre de procurations : 2
- Absents : 2
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 juillet 2020

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

23 JUL. 2020

Monsieur Bernard DE SOUZA a été désigné secrétaire de séance.

Bureau du Courrier

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel			
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry		X	CHHIM Catherine
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine		X	LAGARRIGUE Henri
PIGEAT Stéphane			
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X		

DEL.2020.07.15.001 - Bilan des cessions et acquisitions foncières 2019.

Rapporteur : Monsieur Bernard DE SOUZA

- Vu l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission urbanisme / bâtiments en date du 29 juin 2020 ;

Il appartient au Conseil municipal de voter le bilan des cessions et acquisitions foncières réalisées par la Ville sur l'exercice N-1. Ce bilan doit être annexé au Compte administratif de l'exercice considéré.

Sur l'exercice 2019, le bilan présente trois cessions et une seule acquisition foncière.

ACQUISITIONS :

Acquisition à titre gratuit réalisée par acte notarié daté du 25 novembre 2019 (délibération 2019.11.04-003), des parcelles cadastrées AO 479 et AO 482, appartenant à la SA d'HLM Domofrance d'une superficie totale de 62 m² dans le cadre d'un échange de parcelles et de régularisation cadastrale du lotissement La Réserve.

CESSIONS :

- Cession à titre gratuit réalisée par acte notarié daté du 25 novembre 2019 (délibération 2019.11.04-003), des parcelles cadastrées AO 451, 452, 453, 454, 456, 460, 461, 462, 463, 464 et 465, d'une superficie totale de 548 m² à la SA d'HLM Domofrance dans le cadre d'un échange de parcelles et de régularisation cadastrale du lotissement La Réserve.
- Cession à titre gratuit réalisée par acte administratif daté du 3 juillet 2019 (délibération 2019.02.12-001) de la parcelle BE 84 d'une superficie de 472 m² à Bordeaux Métropole dans le cadre du projet d'aménagement de la rue des Ardillères.
- Cession à titre onéreux réalisée par acte notarié daté du 19 décembre 2019 (délibération 2018.10.16-001) de la parcelle BE92 d'une superficie de 207 m² au Cabinet Urbanismo au prix de 55 890 € hors taxes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DE SOUZA

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

- ✚ **Approuve** le bilan des cessions et acquisitions 2019 tel que présenté ci-dessus et qui sera annexé au Compte administratif 2019.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre

Le 15 juillet 2020

Béatrice de FRANÇOIS

Maire de Parempuyre